



Le Moule, Le 07 décembre 2023

Département Culture, Sport, Affaires Scolaires  
Direction des Affaires Scolaires

Nos réf. : 2023/119/GLC/FP/CM/TG

# COMMUNIQUÉ

## INSCRIPTIONS CLASSE DE PETITE SECTION

Le Maire de la ville informe les parents que les inscriptions en Classe de Petite Section (enfants nés en 2021), pour l'année scolaire 2024-2025 seront ouvertes du jeudi 1<sup>er</sup> février au mardi 30 avril 2024.

Les inscriptions se feront :

1. Par mail « [inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr](mailto:inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr) »  
(Renseigner en objet : INSCRIPTION PS 2024),
2. Au bureau des Affaires Scolaires sis à l'annexe 1 de la mairie – rue Achille-René BOISNEUF, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00.

Pièces à fournir :

- ✓ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec affiliation des parents,
- ✓ Justificatif d'adresse de moins de 3 mois,
- ✓ Attestation CAF,
- ✓ N° de téléphone des parents,
- ✓ Adresse e-mail des parents,
- ✓ Attestation de paiement CAF,
- ✓ Dernier avis d'imposition,
- ✓ Formulaire de dérogation (concerne les enfants domiciliés hors du Moule – formulaire à récupérer sur le site de la ville du Moule – rubrique actualités ou au bureau des Affaires Scolaires).

Le Maire,

Gabrielle LOUIS CARABIN